

DOCUMENT DESTINÉ À L'ÉLÈVE

APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (CONDUITE ACCOMPAGNÉE) OU LA CONDUITE SUPERVISÉE

Contrat d'assurance n° :

Numéro d'immatriculation du ou des véhicules :

Nom et prénom du souscripteur :

Nom et prénom de l'élève :

Nom et prénom du ou des accompagnateur(s) :

La société d'assurances ci-dessous dénommée

--

- Sollicitée par demande, en date du, en vue d'une participation :
● à l'apprentissage anticipé de la conduite (conduite accompagnée)*

ou

● à la conduite supervisée*

- Déclare accepter l'extension des garanties à la situation de conduite accompagnée ou de conduite supervisée.

Responsabilité civile	Domages

A, le

Pour la société d'assurances :

L'extension de garantie ne prendra effet qu'à la date de l'établissement de l'« attestation de fin de formation initiale » ou de l'« autorisation de conduire en conduite supervisée ».

* *Barrer la mention inutile.*

Cette garantie ne doit pas faire l'objet de conditions différentes de tarification par rapport à celles prévues au contrat et acceptées par le souscripteur.

Au niveau de la franchise :

- le contrat ne prévoyant pas de franchise ne doit pas faire l'objet de modification,
- lorsque le contrat prévoit une franchise, celle-ci est appliquée sans modification.

Le montant de cette franchise est de :